

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 23 Août 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 du mois d'août 2023, à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Romain OPILLARD, 1^{er} Adjoint, suite à la convocation en date du 17 août 2023.

Étaient présents : M Romain OPILLARD, Mme Sophie BAEZ, Mme Julie BOUTOULLE, Mme Laurence CLÉMENT-SALON, M Guillaume JOLLES.

Était absent excusé : M Christopher LATAPY qui a donné pouvoir à M Guillaume JOLLES

ORDRE DU JOUR :

1-Election du secrétaire de séance,

2-Délibération 2023-029 Non-désignation d'un adjoint jusqu'aux élections partielles complémentaires

3-Compte-rendu des réunions :

4- Questions et Informations diverses :

1. Election du Secrétaire de séance :

Mm Julie BOUTOULLE est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Vote :

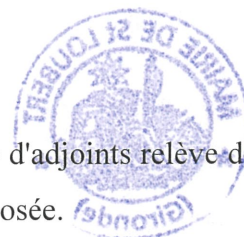
- Pour : 06/06
- Contre : 00/06
- Abstention : 00/06

2. Délibération 2023-029

Le 1^{er} adjoint M OPILLARD Romain rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal ainsi la délibération 2023-29 est proposée.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.



Suite à la démission de Mme GRAY-LAGAHUZÈRE Sylvie du poste de 2^{ème} adjoint, il vous est proposé de porter à 1 le nombre de poste d'adjoint.

Vote :

- Pour : 06/06
- Contre : 00/06
- Abstention : 00/06

La délibération est approuvée à l'unanimité.

3- Compte rendu des réunions :

4- Questions et Informations diverses :

La séance est levée à 19h45

M. LE MAIRE
Christopher LATAPY



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Julie BOUTOULLE